



TOUS PNC TOUTES COMPAGNIES

Mai 2014

International

ELECTIONS EUROPEENNES: LE BAL DES “EURO-TARTUFFES”

Pnc vous êtes concernés ! Le 25 mai 2014, nous serons appelés aux urnes pour élire le nouveau Parlement européen. Le scrutin désignera les noms des 74 eurodéputés qui représenteront la France au sein du Parlement de Strasbourg.

Parmi ces 74 eurodéputés le mercredi 9 octobre 2013, **10 d’entre eux ont voté en faveur de l’approbation des nouvelles règles élaborées par l’EASA (Agence Européenne de la Sécurité Aérienne), relatives aux « limitations des temps de vol et de service et exigences en matière de repos » [Flight Time Limitations (FTL)] pour les personnels navigants (PN).**



Ile de France

Liste « POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE AVEC ALAIN LAMASSOURE »
Alain LAMASSOURE

Nord-Ouest

Liste « POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE AVEC JÉRÔME LAVRILLEUX »
Jean-Paul GAUZES

Liste « UDI MODEM LES EUROPEÉENS. LISTE SOUTENUE PAR FRANÇOIS BAYROU ET JEAN-LOUIS BORLOO »
Dominique RIQUET

Est

Liste « POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE AVEC NADINE MORANO »
Arnaud DANJEAN
Véronique MATHIEU

Sud-Est

Liste « POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE AVEC RENAUD MUSELIER »
Françoise GROSSETÊTE
Michel DANTIN

Ouest

Liste « POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE AVEC ALAIN CADEC »
Alain CADEC

Massif Central-Centre

Liste « POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE AVEC BRICE HORTEFEUX »
Brice HORTEFEUX
Jean-Pierre AUDY

Le SNPNC et l’UNSA ont souhaité pointer, ci-dessus, par région et par liste, les euro-députés français qui se représentent après avoir porté préjudice à notre profession. Aussi voterez-vous en toute connaissance de cause.

Pour rappel, voici l'impact de leur vote :

- Prise en compte partielle du TSV dans les limitations quotidiennes ;
- Temps de repos égal au temps de travail précédent : 1 heure de travail = 1 heure de repos ;
- Temps de repos réduits en escale comme à la base d'affectation ;
- Un travail au sol avant un vol ;
- Des temps de 'Réserve' d'une durée de 18 heures ;
- La possibilité d'effectuer 10 étapes dans un même TSV ;
- Huit définitions possibles pour le travail de nuit ;
- Aucun poste repos jusqu'à 14h de TSV LC et MC confondus ;
- La possibilité de programmer les repos périodiques MS/N70 en escale, etc.

A brève échéance, ce nouveau règlement remplacera notre Code des Transports avec une application obligatoire pour tous les états membres à compter de février 2016 et un impact certain sur nos futurs accords collectifs. Les mesures adoptées sont bâties sur l'exception, à partir de valeurs maximum, et non par rapport à la norme sans prise en compte du facteur humain. Pire, ce règlement FTL est construit de manière à ce qu'une grande partie des règles de fond soit occultée à la connaissance et à l'analyse des députés.

Pour le SNPNC et l'UNSA, ce règlement met délibérément en danger la sécurité des vols, et par conséquent celle des passagers et des équipages au seul profit de la logique économique des compagnies aériennes.

Non seulement ce règlement passe outre les recommandations scientifiques sur la vigilance des équipages mais sous couvert d'harmonisation, il défie à la fois l'application des normes protectrices des textes internationaux et les chartes fondamentales européennes en matière de temps de travail favorisant ainsi le dumping social.

Malgré de nombreuses rencontres, malgré les explications apportées, malgré les preuves fournies, quelques députés français sont restés accrochés au discours du lobby des compagnies aériennes.

Aujourd'hui, nous est offerte la possibilité de remercier ces tartuffes !

En pleine campagne électorale, ces députés, drapés de la vertu des européens convaincus, viennent enflammer les tréteaux pour pourfendre les reculs de l'Europe sociale et dénoncer les politiques mises en œuvre à Bruxelles.

Pourtant, ce sont les mêmes qui par leur vote, ont accepté sans broncher de donner mandat à la Commission européenne pour sacrifier les conditions de travail des PN.

Il est désormais urgent de sortir de cette duplicité des discours et des actes. Il ne faut pas exonérer ces euro-tartuffes de leur propre responsabilité à l'égard des personnels navigants qu'ils ont abandonné à la folie de technocrates à la botte des compagnies aériennes, associés à des fonctionnaires incompetents.

Il est temps de sortir des impostures et avoir le courage de mettre en conformité les discours et les actes, à Paris, à Strasbourg comme à Bruxelles.

Faisons barrage à ces euro-tartuffes le 25 Mai